

Le

DÉPARTEMENT DES RELATIONS EXTÉRIEURES

- 2 DEC. 2011

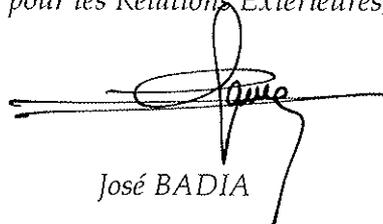
DDC/TS N° 2011-011333

Monsieur le Consul,

En réponse à votre courriel du 22 novembre dernier, je vous confirme que vous avez été autorisé à exercer les fonctions de Consul honoraire du Royaume Uni de Grande-Bretagne à Monaco par Ordonnance Souveraine du 30 avril 1993, fonctions que vous occupez toujours actuellement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Consul, l'expression de ma considération très distinguée.

*Le Conseiller de Gouvernement
pour les Relations Extérieures,*



Handwritten signature of José Badia, consisting of a stylized cursive script with a large loop and a horizontal line through it.

José BADIA

Monsieur Eric Gordon Frank BLAIR
Consul honoraire du Royaume Uni de Grande-Bretagne
